RÉSEAU FRIBOURGEOIS
DE SANTÉ MENTALE

FREIBURGER NETZWERK
FÜR PSYCHISCHE GESUNDHEIT

SESPP
10 AOÛT 2023

Hôpital de formation universitaire
Universitäres Ausbildungsspital

SIWF ISFM
établissement de formation postgraduée certifié
2022

RFSM FRIBOURG
Centre de psychiatrie forensique
Unité de thérapies
–
Dre Corinne Devaud Cornaz
Médecin adjointe
–
Ch. du Cardinal-Journet 3
1752 Villars-sur-Glâne
T. +41 (0)26 308 10 00
–

N/réf : CCDE/LUPE/MACL/alni
V/réf : Visio-conférence du 18.07.2023

Villars-sur-Glâne, le 8 août 2023

RFSM FRIBOURG | Centre de psychiatrie forensique
Ch. du Cardinal-Journet 3, 1752 Villars-sur-Glâne

Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation SESPP
Madame Eleonora RENEVEY
Criminologue
Route d'Englisberg 3
1763 Granges-Paccot

M. Yosuf TAWAKALY, né le 01.01.1999
Rapport sur le comportement transgressif du 21.06.2023

Madame,

Conformément à votre demande émise lors de notre séance en visio-conférence du 18 juillet 2023, nous vous faisons part des éléments suivants concernant le comportement transgressif de M. Yosuf TAWAKALY, né le 01.01.1999, à l'encontre de Mme Lisa SCHMÄH, ergothérapeute, en date du 21.06.2023 dans le cadre du PTJMP.

Le mercredi 21 juin, alors que seules deux thérapeutes féminines se trouvaient à s'occuper de 3 patients du PTJMP, lors d'une activité cognitive autour de la table de la salle à manger, M. Tawakaly s'est masturbé sous la table, en présence de deux autres patients-détenus, l'un assis en face de M. Tawakaly, l'autre travaillant sur une autre activité en bout de table, et d'une infirmière, Mme Ineichen, et d'une ergothérapeute (assise à côté de lui), Mme Schmäh.

De fait, Mme Ineichen a commencé par observer des mouvements du bas du ventre de M. Tawakaly sur la chaise, celui-ci tenant ses deux mains sous la table, tandis que M Tawakaly portait sur elle un regard fixe et absent. En outre, Mme Ineichen a pu observer aussi que sa collègue, Mme Schmäh, s'était isolée dans ses pensées, sans pouvoir intervenir. Dès lors, Mme Ineichen s'est levée afin de vérifier sa première impression, et a rapidement vu que M. Tawakaly se masturbait sous son short. Elle a demandé avec insistance et d'une voie forte que Monsieur se lève pour aller aux toilettes. Elle dit avoir dû répéter plusieurs fois avant que ce dernier ne s'exécute.

Il est relevé que, rapidement, M. Tawakaly est venu s'excuser de son comportement, et a été repris par le collègue infirmier M. Ait Takka, entretemps revenu de sa tournée dans le cellulaire (devant s'occuper de M. Ahmetovic). Cependant, il a nié lors de cet entretien le comportement agit, en expliquant avoir dû simplement, ce sont ses propos, « se gratter ».

Le 22 juin 2023, lors de la remise de service à 7h, Mme Marylin Clottu, Infirmière responsable du service de psychiatrie en milieu pénitentiaire, a été informée de cette situation. Immédiatement, nous demandons au Service intérieur de Bellechasse de garder M. Tawakaly en cellule en attendant la venue du Dr Peverelli.

Dr Peverelli et Mme Clottu ont ensuite rapidement parlé de cette situation au Responsable de la sécurité afin que l'information ne fuite pas dans les couloirs de Bellechasse et que ce dernier puisse valider la décision de ne pas réintégrer M. Tawakaly dans le cadre du PTJMP.

Nous avons ensuite pris la décision de stopper l'activité du PTJMP pendant une heure afin de débriefer avec les collègues ayant subi cette situation. Un React (recueil de données en cas d'agression ou d'insécurité sur la place de travail, établi par le Service de Sécurité et Santé au Travail du RFSM) a été établi la semaine suivante. Chaque collaboratrice a été revue individuellement ensuite, afin d'apprécier l'impact de cet acting transgressif sur leur psychisme.

A ce jour, aucune des deux collaboratrices ne souhaite porter plainte, mais elles reconnaissent que ce passage à l'acte peut être considéré comme une agression à l'encontre du groupe et du cadre du PTJMP.

Par ailleurs, vous avez été informée par le Dr Peverelli, par contact téléphonique, afin d'expliquer pourquoi Monsieur a été sorti du programme du PTJMP. La Dre Devaud a ensuite rapidement validé la sortie définitive de M. Tawakaly du PTJMP et a fait part au Dr Peverelli le 23 juin 2023 que M. Tawakaly était tout à fait accessible et apte à subir une sanction pour ce geste transgressif et inopportun.

Depuis, M. Tawakaly n'a pas réintégré le programme. Il a été revu par la Dre Devaud et le Dr Peverelli le 13 juillet 2023 en consultation individuelle au Parloir 4. Lors de cet entretien, M. Tawakaly s'est montré contrit et repentant, mais croyant naïvement qu'il pourrait exiger de retourner au sein du PTJMP après quelques mots d'excuse.

Nous lui avons expliqué que cette sortie durerait plusieurs mois. A savoir que la semaine suivante, M. Tawakaly demandait à nouveau quand il pourrait être réintégré, sans qu'une once d'empathie puisse être exprimée à l'égard de Mme Schmäh.

De notre côté du RFSM, nous avons besoin de prendre du recul quant à cette situation. D'abord, elle sera retraitée par la CEG (Commission d'évènement grave du RFSM).

Ensuite, nous allons revoir en équipe thérapeutique et avec l'Unité de Criminologie, le parcours criminologique sous l'angle de la sexualité déviante. En effet, en relisant les expertises, nous prenons acte que M. Tawakaly s'en était déjà pris, au Foyer de La Poya, à un autre jeune avec une tentative de viol qui n'a pas été judiciarisée. Au sein du PTJMP, un autre patient s'était plaint de devoir « subir le regard insistant et une présence trop proche » de la part de M. Tawakaly, lui faisant craindre à lui aussi, en tant qu'homme, un débordement sexuel.

Enfin, les infirmières somaticiennes ont restitué avoir dû aussi subir des « accolades sur l'épaule » à une occasion, voire plus, si elles n'avaient pas clairement signifié que cela « ne se faisait pas ». Pour terminer, nous devons effectivement reconnaitre que M. Tawakaly prenait beaucoup d'énergie à l'équipe thérapeutique pour être recadré tous les jours sur la distance qu'il devait conserver avec l'équipe thérapeutique féminine. Cet intérêt disproportionné s'est par ailleurs révélé lors de la conduite socio-thérapeutique ou M. Tawakaly a dû être changé de place pour arrêter de fixer une jeune joggeuse en tenue sportive moulante. Et même, lorsqu'il a été sommé de s'asseoir de telle manière à ne plus pouvoir la voir ou la fixer, les accompagnants ont remarqué que M. Tawakaly restait absorbé dans ses pensées et peu dans une relation partagée avec ses accompagnants.

En sachant que M. Tawakaly avait présenté au moins trois fois des épisodes délirants au cours desquels il venait exprimer à tout le monde qu'il « était devenu le père de plusieurs enfants conçus avec des agentes de détention », il s'agit pour nous de le reconsidérer sous un autre angle.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, à l'expression de nos salutations les meilleures.

Marylin Clottu
Infirmière ICUS

Dre Corinne Devaud Cornaz
Médecin adjointe
Psychiatre Psychothérapeute FMH
Schwerpunkt en forensique
Membre ordinaire de la SSPF

Dr Lucio Peverelli
Médecin chef de clinique adjoint

Copies :

- Prof Dre med Isabelle Gothuey, Médecin directrice RFSM.
- Mme Christine-Ambre Félix, Directrice des Soins RFSM.
- Mme Nathalie Favre, lic. Iur. , Secrétaire générale RFSM.
- M. Claudio De Martino, Responsable du Service des thérapies spécialisées RFSM.
- Mme Martine Courvoisier, Cheffe du service Criminologique EDFRs.
- M. Andrea Buergin, Chef de division Sécurité, EDFRs.